

FRANCE-ANTILLES ENVIRONNEMENT

Supplément au n°
15816
du jeudi 14 septembre
2023

f t i www.franceantilles.fr

GUADELOUPE



DR / AER

L'usine AER s'est agrandie

Installée depuis le mois de juin, la nouvelle extension pour traiter les déchets d'équipements électriques et électroniques sur le site d'Antilles environnement recyclage (AER) à Lamentin tourne à plein régime. Son rôle est de dépolluer et de préparer au recyclage les matériaux. Une fois les appareils dépollués, ils sont broyés puis, en sortie d'usine de broyage, les différentes matières sont triées. **P. 16**

Sargasses Un linéaire inefficace

La pose de filets déviants a montré ses limites à Capesterre de Marie-Galante. Depuis, les résidents voient les algues s'amasser inexorablement. **P. 18**



CLAS

Recherche De nouvelles bananes plantain

L'IT2 et le Cirad ont présenté les résultats des essais menés sur différentes cultures de bananes plantain. **P. 20 et 21**



Barbara PELMAID

La nouvelle usine de traitement de déchets de AER est opérationnelle

Depuis le deuxième trimestre de l'année, la nouvelle usine de traitement des DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) sur le site d'Antilles Environnement Recyclage (AER) à Lamentin est opérationnelle. Son rôle est de dépolluer et de préparer au recyclage les matériaux. La capacité de production du site a été doublée.

Par **Marie VANDEWOESTYNE**
m.vandewoestyne@agmedias.fr

Le traitement des métaux n'est pas chose nouvelle en Guadeloupe. Antilles Environnement Recyclage (AER) est une société implantée à Lamentin depuis plus d'une quinzaine d'années. Le site traite des métaux ferreux et non-ferreux. L'entreprise compte 50 salariés sur le site. Vincent Bruneau, directeur d'exploitation à AER du groupe energipole explique ce qu'est un DEEE (déchet d'équipements électriques et électroniques), appelé aussi D3E : « il s'agit de tout équipement qui fonctionne à l'électricité ou à piles. 85% des D3E sont ménagers et il y a plusieurs grandes familles :

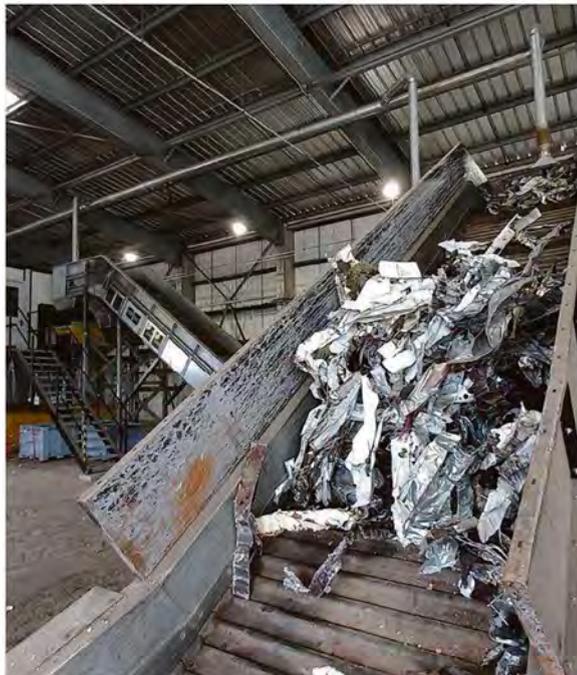
- Le froid
- Le hors froid : gros électroménager, sèche linge, machine à laver
- Les écrans : plats et les écrans cathodiques
- Les climatiseurs
- tout le reste : les petits appareils en mélange (ordinateur, télécom-

mande, lisseur à cheveux, téléphone portable, lampe de bureau etc.). Et aussi le matériel à des fins professionnelles : vitrines de supermarchés, bacs à glace, four à pain, machine à laver de laverie automatique, etc. ».

Comment sont traités des DEEE ?

Le rôle d'AER est de dépolluer et préparer au recyclage les matériaux. Vincent Bruneau précise que : « sur le site de Lamentin, l'usine permet de le démanteler et le dépolluer (gaz, huiles, condensateurs électriques qui contiennent des huiles toxiques, mousse polyuréthane, etc.). Les éléments polluants sont retirés. Uniquement les éléments non-recyclables partent en enfouissement (ce qui représente seulement 15% de la totalité des déchets). C'est donc 85% de la matière qui vont être recyclés ». Une fois les appareils dépollués, ils sont broyés puis, en sortie d'usine de broyage, les différentes matières sont triées : ferraille,

métaux non ferreux : cuivre, aluminium, laiton ou encore les plastiques. Toutes ces matières vont sortir des machines en petites « chips » de quelques centimètres et sont triées. Elles deviennent alors des matières premières secondaires. Elles sont prêtes à être refondues pour pouvoir créer de nouveaux produits. « Ces matières premières secondaires partent quasiment toutes en France hexagonale, dans des sociétés agréées et certifiées. C'est un cercle vertueux », explique Vincent Bruneau. Concernant les polluants, ils sont dirigés dans des sociétés spécialisées dans l'Hexagone, enfouis ou détruits par le feu.



Une fois les appareils dépollués, ils sont broyés.

Un doublement de la capacité de production

Dès 2016, une première ligne de broyage, de préparation et de tri des matières a été mise en place. Cette usine avait une capacité de production maximale de 10 000 tonnes

d'électroménager par an et tournait cinq jours par semaine avec trois équipes de salariés travaillant 7 heures par jour. Là, l'usine était arrivée saturation. Mais le groupe AER avait anticipé cette hausse de collecte et de production. « Depuis 2020, on avait prévu la construction d'une



L'entreprise compte 50 salariés sur le site.



Les matières premières secondaires partent quasiment toutes en France hexagonale dans des conteneurs.

Energipole

Energipole

ENVIRONNEMENT



Energiepoie



L'usine de Lamentin traite également 4 500 tonnes de déchets qui viennent de Martinique et de Saint-Martin.

Energiepoie

nouvelle usine », confie Vincent Bruneau. « Une machine comme celle-là, il faut du temps pour l'apprivoiser, faire les calages, mais depuis la fin du mois de juin, cette machine est rodée. Cette année nous avons traité plus de 11 000 tonnes ». La nouvelle usine double sa capacité de production en passant à 20 000

tonnes par an.

Une consommation d'électroménager croissante

L'usine de Lamentin traite également 4 500 tonnes de déchets

qui viennent de Martinique et de Saint-Martin. Et depuis un an, elle traite aussi les D3E de Guyane. « Notre marché s'étend, c'est pourquoi nous avons construit cette nouvelle usine. La consommation d'électroménager est croissante mais ensuite c'est un taux de

renouvellement des équipements, on espère collecter toujours plus car on retrouve encore trop souvent des déchets dans la nature. Les collectivités locales et la Région ouvrent des déchèteries. On essaie de capturer le plus gros gisement de ces déchets qui sont générés

sur ces territoires. Il y a encore de la marge avant de traiter tous les D3E », explique Vincent Bruneau, le directeur d'exploitation.



La nouvelle ligne de production AER.

Energiepoie

Quelques chiffres pour 2023

Provenance des flux :

- Guadeloupe (depuis 2011- dont Saint Martin) : 51%
- Martinique (depuis 2016) : 43%
- Guyane (depuis 2022) : 6% ----->

Collecte en plein développement.

Pour transporter ces flux depuis la Martinique, Saint-Martin et la Guyane :

- 600 conteneurs / an
- Pour exporter les fractions produites vers l'Europe :

- 250 conteneurs de matières premières secondaire (métaux ferreux, métaux non-ferreux, plastiques...)

Production :

- 1 800 tonnes en 2015
- 10 000 tonnes en 2022
- Prévission de 11 500 tonnes en 2023
- Capacité totale du site : 20 000 tonnes.

Le label WEEELABEX

Le label WEEELABEX (Waste Electronic And Electrical Equipment Label Of Excellence) a été créé à l'initiative des éco-organismes européens des DEEE et a pour objectif de développer qualitativement l'ensemble de la filière DEEE en Europe. WEEELABEX propose un ensemble d'outils et de standards portant sur la

collecte, la dépollution et le recyclage des DEEE en toute transparence. Ce label récompense les acteurs professionnels exemplaires. Depuis 2018, AER est labellisée WEEELABEX sur le traitement multi-flux des DEEE et sur sa chaîne logistique.